

Procès-verbal

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le mercredi 30 janvier 2019, à 19h

Bibliothèque Saint-Denys-Garneau

10 rue des Étudiants

Présences

Julie Guilbeault (parent)
Séverine Parent (parent)
Rachel Beauregard (parent)
Annick Pelletier (parent)
Jean-François Bédard (parent)
Marie-Noëlle Rainville (parent)
Isabelle Morin (membre de la communauté)
Lise Rivard (membre de la communauté)

Josée Ouellette (service de garde)
Julie Bérubé (remplacement d'un professionnel)
Marie-Ève Magnan (enseignante)
Isabelle Mélançon-Pelletier (service de soutien)
Marie-Hélène D'Astous (enseignante)
Marie-Pier McMahon (enseignante secondaire)
Marie-Claude Nadeau (parent)

Substituts

Mélanie Raymond (absente)
Anik Pépin (absente)
Marie-Claude Nadeau (absente)

Directions

Catherine Bégin, directrice
Maryse Roberge, directrice adjointe

Absence

Andrée-Anne Roy

1. Mot de bienvenue, présentation des membres et vérification du quorum

Catherine Bégin souhaite la bienvenue à tous. Le quorum est confirmé. La séance débute à 19h04.

2. Questions du public

Aucune question du public.

3. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

Julie Guilbeault fait la lecture de l'ordre du jour.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Marie-Noëlle Rainville et appuyée par Marie-Ève Magnan.

Adoptée à l'unanimité CÉ2019/01/31

4. Lecture et acceptation du procès-verbal du CE du 21 novembre

Marie-Noëlle Rainville est ajoutée dans les présences. L'adoption du procès-verbal est proposée par Marie-Noëlle Rainville et appuyée par Julie Bérubé.

Adoptée à l'unanimité CÉ2019/01/32

5. Suivi du procès-verbal

Un suivi est fait au point 7 : Afin de faciliter la recherche des enfants au service de garde en fin de journée, un plan simplifié de l'école sera affiché à l'entrée principale du service de garde.

Lors de la collecte des cannettes vides, un total de 225 \$ a été amassé.

Consultation, décision

6. Heures d'ouverture et de fermeture au service de garde

Tel qu'annoncé au dernier conseil d'établissement, un sondage a été effectué pour mieux cibler les besoins des parents. Il y a eu 225 répondants. Le sondage révèle une préférence de 7% pour un service offert entre 6h45 et 17h45 et répondrait à 66% des besoins. Cette nouvelle plage horaire pourrait être effective dès la rentrée 2019-2020. Marie-Hélène D'Astous propose de modifier l'horaire du service de garde pour la rentrée scolaire de 6h45 à 17h45. Un vote est alors fait : 8 sont en accord, 2 en désaccord et 2 abstention.

Adoptée à majorité CÉ2019/01/33

7. Grille matières au primaire

Le statu quo est proposé pour la grille-matière 2019-2020.

L'adoption de la grille-matières suggérée est proposée par Julie Bérubé et appuyée par Marie-Ève Magnan.

Adoptée à l'unanimité CÉ2019/01/34

8. Fonds à destination spéciale

Il est prévu de faire l'achat de nouveau mobilier à la bibliothèque de Jacques-Cartier. Ce mobilier répondrait aux besoins du service de garde ainsi que pour les classes. Il s'agit d'un projet dont le coût total est près de 10 000 \$. La direction demande l'utilisation de 5000 \$ du Fonds à destination spéciale pour couvrir une partie des frais. Le conseil souligne la possibilité de recourir à d'autres sources de financement pour amortir le plus possible les frais encourus par l'école.

L'adoption des fonds à destination spéciale est proposée par Julie Bérubé et appuyée par Annick Pelletier.

Adoptée à l'unanimité CÉ2019/01/35

9. Critères de sélection du directeur

La direction se retire pour laisser libre cours aux discussions des membres. Les critères de sélection suggérés par la Commission scolaire sont adéquats. Le CE propose de les appliquer tels quels.

L'adoption des critères de sélection du directeur est proposée par Marie-Ève Magnan et appuyée par Jean-François Bédard.

Adoptée à l'unanimité CÉ2019/01/36

10. Sorties éducatives et déplacements d'horaire

La sortie au Salon Québec on bouge au PEPS pour le 3^e cycle a été votée par courriel puisqu'elle avait lieu avant la tenue du présent CE.

Le 4 avril, la collecte de sang Héma-Québec nécessite des déplacements d'horaire pour les élèves bénévoles et les enseignants impliqués.

Une activité hivernale à Duchesnay est souhaitée par le 3^e cycle. Toutefois, le coût du transport est élevé. Une contribution de 5 \$ serait demandée aux parents pour absorber cette somme.

Marie-Ève Magnan propose de déplacer l'horaire pour permettre la collecte de sang. Elle propose également une contribution des parents de 5 \$ afin de permettre la sortie hivernale du 3^e cycle.

L'adoption des sorties éducatives et le déplacement d'horaire sont proposés par Marie-Ève Magnan et appuyés par Rachel Beauregard.

Adoptée à l'unanimité CÉ2019/01/37

11. Campagne de financement au service de garde

La campagne est annulée.

Informations

12. Projet éducatif

Faits saillants :

- L'école se divise en 3 bâtiments et 2 ordres d'enseignement. La cohérence et la communication sont des enjeux.

- La situation géographique permet à l'école d'être orientée vers le plein air et l'activité physique.
- La dimension de l'école secondaire limite l'offre de parcours, d'options et même d'activités parascolaires.
- Les élèves de la Fourmilière et de la Gaillarde doivent se déplacer entre les bâtiments.
- Le recrutement de personnel pour les activités parascolaires est difficile.
- La hausse de la clientèle se poursuit, au primaire comme au secondaire.
- La pénurie de main-d'œuvre se fait sentir au service de garde et en suppléance des enseignants.

13. Utilisation financière des mesures dédiées et protégées

Une grande partie des sommes sert à engager du personnel professionnel et de soutien. La direction présente l'ensemble des mesures et l'utilisation précise des dépenses inhérentes.

Il est proposé par Marie-Eve Magnan, appuyé par Josée Ouellette, l'adoption de l'attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements.

Adoptée à l'unanimité CÉ2019/01/38

14. Planification des COSP et du programme d'éducation à la sexualité

Les COSP sont des activités prévues et obligatoires en orientation. La planification détaillée des activités est déjà établie.

L'éducation à la sexualité présente désormais des contenus obligatoires d'apprentissage du préscolaire au secondaire. Toutefois, l'école choisit d'intégrer progressivement ces contenus. Une planification annuelle est présentée. Celle-ci sera revue, en 2019-2020, pour intégrer les autres contenus obligatoires.

15. Mot de la présidente

Aucun point n'est apporté.

16. Mot du comité de parents

Aucun point n'est apporté.

17. Mot de l'OPP

Aucun point n'est apporté.

18. Mot des membres de la communauté

Aucun point n'est apporté.

19. Mot de la direction

Aucun point n'est apporté.

Autre(s) sujet(s)

Aucun autre sujet n'est amené.

20. Fermeture de la rencontre

La levée de l'assemblée est proposée à 21h03 par Rachel Beaugard et appuyée par Marie-Noëlle Rainville.

Adoptée à l'unanimité CÉ2019/01/39

Julie Guilbeault
Présidente

Marie-Pier McMahon
Secrétaire